



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Expulsions

Question écrite n° 49107

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre délégué au logement concernant les procédures d'expulsions engagées à l'égard de nombreuses familles d'Amiens et du département de la Somme. Il lui fait part de la décision du Conseil des ministres du 26 février 1997, de soumettre au débat des parlementaires un projet de loi relatif à la cohésion sociale, qui comporte un volet logement défini comme « une barrière contre l'exclusion sociale ». Il lui demande d'agir efficacement contre l'exclusion sociale en demandant à tous les préfets et notamment à M. le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, de ne pas autoriser les expulsions pour les familles en difficultés financières et de bonne foi. Il lui demande de s'adresser à M. le préfet pour que dans tous les cas des solutions humaines soient privilégiées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gremetz Maxime](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49107

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mars 1997, page 1159